



## LE MARQUAGE DE L'ESCLAVAGE

RAFAEL LUCAS

UNIVERSITE DE BORDEAUX-MONTAIGNE

### PREMISSE

Durant les siècles qu'a duré l'esclavage résultant de la traite négrière transatlantique, les processus de conditionnement, de répression et de déshumanisation se sont concentrés sur le corps de l'esclave. La cruauté des châtiments s'est concrétisée, entre autres, à travers trois éléments qui ont acquis une dimension symbolique considérable dans les Amériques : le fouet, les instruments de maltraitance et les chiens dressés pour la chasse aux fugitifs. Dans ce "Nouveau Monde", dominé par un mercantilisme forcené, le corps de l'esclave devient le lieu surinvesti d'un exercice de pédagogie de la terreur. Reprenant ici une idée développée par Didier Anzieu dans son essai intitulé *Le Moi-peau* (Anzieu 1985), plus précisément la fonction d'archivage de la peau, nous voyons dans le corps de l'esclave le lieu d'archivage et d'exhibition des traces indélébiles de l'infamie et des marques ineffaçables de sa marchandisation. Les punitions, conçues pour traumatiser, gravaient leur lisibilité sur le corps, notamment les cicatrices et les mutilations. Les marques indiquant l'appartenance de l'esclave à un maître, étaient imprimées au fer rouge sur la peau, pratique qui se renouvelait à chaque changement de maître. Pour mieux étayer notre propos, nous nous appuyerons en grande partie sur des autobiographies d'esclaves, constituant un genre à part entière, les *Slaves Narratives* (Récits d'esclaves) dont la quasi-totalité a été publiée aux États-Unis.

### ENTRE L'OBJET, LA CONDITION ANIMALE ET LA CONDITION HUMAINE

L'acharnement sur le corps de l'esclave s'explique par le fait que ce dernier a été juridiquement exclu de la condition humaine notamment dans le cadre de l'esclavage transatlantique. En France, cette exclusion avait acquis force de loi dans la mesure où elle avait été légalisée dans le recueil de lois constituant *Le*



*Code noir* (1685), régissant et encadrant le fonctionnement du système esclavagiste dans les colonies françaises. L'article 44 caractérise l'esclave comme "bien meuble". Signalons en passant quelques contradictions du Code Noir, puisque l'esclave défini comme "bien meuble" devait être baptisé et "instruit dans la religion catholique, apostolique et romaine" (art. 2) (Sala-Molins 1987, 94), et qu'un homme libre pouvait, dans certains cas, épouser une esclave dont il avait eu un ou plusieurs enfants (art. 9). Le statut principal cependant est bien celui du "bien meuble" (statut hérité des législations romaines de l'Antiquité). Le statut de "marchandise" apparaît en fait dès l'article 7 du *Code Noir* qui interdit toute activité commerciale les dimanches et jours fériés. Cette interdiction concernait particulièrement le fait de "tenir le marché des nègres et de toute autre marchandise". (Sala-Molins 1987, 104). On remarquera l'expression "marché de nègres ou de toute autre marchandise".

Dans son ouvrage intitulé *Des Colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage* (1842), l'abolitionniste français Victor Schoelcher traite abondamment de la banalisation de la vente publique d'esclaves. Il cite, par exemple, dans le livre susmentionné, l'annonce d'une vente aux enchères d'esclaves, parue dans le *Journal Officiel de la Martinique* du 22 juin 1840 :

Au nom du roi, de la loi et la justice. On fait savoir [...] que le dimanche 26 du courant, sur la place du marché du bourg du Saint Esprit, à l'issue de la messe, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

L'esclave Suzanne, négresse, âgée de quarante ans, avec ses six enfants de treize, onze, huit, sept, six et trois ans. Provenant de saisie—exécution. Payable comptant. (Schoelcher [1842] 1998, 57)

Schoelcher ajoute ce commentaire indigné : " Oui, oui, l'huissier du domaine ; ne nous trompons pas. Le gouvernement de France fait vendre, à son profit, des femmes avec leurs enfants sur les places publiques d'une terre française ! " (Schoelcher [1842] 1998,57).

La terminologie désignant l'esclave dans les Amériques abonde en termes qui traduisent une volonté de chosification. Dans la grande fresque de la société esclavagiste à Cuba, décrite dans le roman du Cubain Cirilo Villaverde, intitulé *Cecilia Valdés o la Loma del Ángel* (1882), on trouve le terme espagnol *bultos*, signifiant bagage, colis, paquet, en langage commercial. Le roman documentaire,



*Pedro Blanco, el negrero (1973)*, de Lino Novás Calvo, décrit l'arrivée d'un bateau négrier chargé de "marchandises", dans lequel une riche veuve fort énergique, propriétaire de plantation, vient en personne procéder à un examen minutieux et professionnel des pièces :

Al acercarse a ella el primero esclavo brindado por un cigano, Modesta se desprendió de su altivez y comenzó a examinarlo minuciosamente, tentando sus músculos, llevando a la lengua el dedo impregnado de su sudor (pues en el sabor del sudor se conocía la salud del negro) y llegando hasta lo más secreto. Aquello lo hacía todo comprador. El cigano sonaba el látigo, y hacía bailar, cantar, correr, cantar y reír a los cautivos. [...] (Villaverde, 1981, p. 148)

Malgré une véritable tradition désignative consistant, depuis l'Antiquité, à traiter l'esclave comme une marchandise et comme un objet utile, la traite transatlantique surpassa tous les autres systèmes esclavagistes dans l'utilisation déshumanisante du sadisme et de la cruauté, de manière à annihiler chez l'homme asservi toute velléité de révolte. Dans l'Antiquité ainsi que dans l'esclavage en Afrique, l'esclave, même considéré comme un être inférieur, pouvait exercer de nombreuses fonctions réservées aux hommes libres. Bien qu'Aristote définisse l'esclave comme "un instrument animé dont on est propriétaire", dans son livre *La Politique* (Livre I, chap. 3), l'homme asservi pouvait occuper des fonctions administratives de grande importance, dans le monde gréco-romain. Le fonctionnement de l'esclavage y permettait, dans des conditions limitées, une certaine mobilité sociale à l'esclave. Il pouvait exercer des professions telles que secrétaire particulier, intendant, banquier, précepteur. Rien de tel ne pouvait être envisagé dans le système servile et colonial aux Amériques, où le caractère quasiment démentiel de l'exploitation de la main d'œuvre maintenait l'esclave dans un statut infrahumain, celui d'un être prétendument dépourvu de sensibilité, d'intelligence et d'âme.

Il s'agit bien sûr de l'esclave amené d'Afrique car les Amérindiens, décimés par une terrible politique d'esclavage et de génocide, avaient bénéficié d'un long processus de réhabilitation, qui dura, toute la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de 1511 à la Controverse de Valladolid (1550-1551) : du vigoureux sermón, en leur faveur, du prêtre Antonio de Montesinos, le 21 décembre 1511, au débat décisif de Valladolid. Cette réhabilitation fut appuyée par des autorités religieuses, dont le père Bartolomeo de las Casas mais aussi par le Pape Paul VII qui promulgua en 1537



un décret papal, la bulle *Sublimis Deus*, condamnant l'esclavage des Indiens et affirmant la condition pleinement humaine de leur statut. Du côté des autorités politiques, le roi Charles Quint confirmera cette prise de position par les *Leyes Nuevas* (Les Nouvelles Lois) en 1542. La Controverse mettra un terme à l'exclusion des Indiens de la condition humaine, puisque les thèses anti-amérindiennes défendues à Valladolid par le père Juan Ginés de Sepúlveda, traducteur et admirateur d'Aristote, seront réfutées définitivement en 1551.

Quant à l'esclave africain, son confinement dans la condition de sous-homme, permettant toutes les atrocités, a longtemps reposé sur un véritable dispositif idéologique dans lequel interviennent le détournement de la parole biblique (la "malédiction de Cham") ainsi que l'élaboration d'un imaginaire répugnant, du point de vue mental, moral et esthétique, de sorte que son asservissement paraisse encore plus "naturel". Le témoignage de l'ancienne esclave américaine, Harriet A. Jacobs, dans *Incidents in the life of a slave girl* (Incidents dans la vie d'une jeune esclave, 1861) permet de mieux comprendre le déni d'humanité dans lequel survivaient les esclaves. Harriet Jacobs parle longuement du cas des enfants que l'on pouvait vendre séparément des enfants, aux Etats-Unis :

Lors d'une vente, j'ai vu une mère conduire ses sept enfants aux enchères. Elle savait qu'on lui en prendrait quelques-uns ; ils les lui ont tous pris. Les enfants furent vendus à un marchand d'esclaves et la mère fut achetée par un homme de sa ville. Avant la nuit, tous ses enfants étaient loin. Elle supplia le marchand de lui dire où il les emmenait ; il refusa. Comment le pouvait-il, quand il savait qu'il les vendrait un à un, là où l'offre serait la plus élevée. (Jakobs 2008, 34)

Un autre ancien esclave américain, William Wells Brown, relate dans son autobiographie un récit similaire de vente d'enfants séparément de leur mère :

Je travaillais à l'hôtel Missouri, lorsque j'appris une nouvelle qui me causa un chagrin immense. Mon maître avait vendu ma mère et tous ses enfants, sauf moi. Ils furent vendus à différents habitants de la ville de Saint-Louis. (Brown [1847] 2012, 70)

Dans cette société de la marchandisation de l'homme asservi, la femme est sous-estimée, vivant dans le même triangle d'exclusion de l'humanité que l'homme



(entre la condition humaine, l'objet et l'animal). C'est ce que fait remarquer Harriet Jacobs :

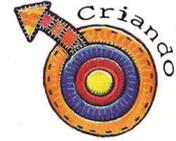
“On considère que les femmes sont sans valeur, à moins qu'elles n'accroissent continuellement le cheptel de leur maître. À égalité avec les animaux” (Brown [1847] 2012, 83).

Le corps de la femme, outre le fait qu'il subit les mêmes violences que celui de l'homme esclave, est l'objet des pulsions sexuelles les plus débridées des maîtres mais il sera utilisé notamment aux Etats-Unis pour “fabriquer” des enfants esclaves par des grossesses répétées, de manière à augmenter, comme on disait au XIX<sup>e</sup> siècle, le “cheptel” du propriétaire. La déshumanisation rentabilisée de l'esclave était une pratique banalisée qui s'inscrivait dans l'éducation des enfants des colons. Dans l'autobiographie de Solomon Northup, *12 Years a Slave* (1853) l'auteur fait le portrait édifiant d'un fils de planteur esclavagiste, de 10 ou 12 ans, qui fouette volontiers un vieil esclave, sur un simple caprice :

Montant son poney, il parcourt souvent le champ avec son fouet, faisant le contremaître, au grand bonheur de son père. Dans ces moments-là, il joue de son lasso sans discernement, pressant les esclaves en criant et en jurant occasionnellement. Son père l'observe en riant, louant le caractère rigoureux de son garçon. “L'enfant est le père de l'homme”. Et avec une telle éducation, quelle que soit sa disposition naturelle, il est évident qu'une fois adulte, il ne saurait regarder les souffrances et les misères de l'esclave avec autre chose que de l'indifférence. L'influence d'un système inégalitaire construit forcément des esprits cruels et insensibles. [...] Il ne considérerait l'homme que comme un simple animal ne se distinguant en rien d'un autre animal, si ce n'est par le don de parole et ses instincts légèrement supérieurs, ce qui lui donnait un peu plus de valeur.

Pour lui, le destin naturel de l'homme noir consistait à travailler comme une mule, être fouetté, battu et maltraité tout au long de sa vie, s'adresser à l'homme blanc le chapeau à la main et les yeux servilement baissés vers le sol.

Déshumanisation et marchandisation vont de pair, dans ce cas précis, car elles assurent le fonctionnement inégalé d'un système esclavagiste dont la dimension industrielle s'est hypertrophiée, en raison de l'immensité des territoires des Amériques qui ont prospéré grâce à l'économie servile. L'emballage de cette économie a créé un déséquilibre démographique dangereux pour la société coloniale



du Nouveau Monde, en raison de la disproportion existant entre la masse des esclaves et le petit nombre de colons blancs vivant au milieu d'eux. La déshumanisation semble s'imposer comme un moyen "fonctionnel" aux dimensions totalitaires, afin de conjurer les révoltes et d'assurer la survie du système. C'est ce que relève Christine Chivallon dans son excellente étude qui a pour titre : *L'Esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe* (2012). Elle montre l'impact du déséquilibre numérique entre esclaves et possédants sur le fonctionnement inhumain de la société coloniale du Nouveau Monde :

Aucune traite n'avait auparavant créé des sociétés composées à plus de 90 % par des esclaves et surtout aucun autre modèle n'avait fait des spéculations autour de la couleur de la peau le moyen de maintenir la cohésion de cet édifice social entièrement dévolu par ailleurs à la production économique. (Chivallon 2014, 75)

L'entreprise de déshumanisation commence dès la capture des esclaves sur le continent africain. Il se "perfectionne" dans l'enfer invraisemblable de la cale du bateau négrier, lieu d'une terrifiante rationalisation en plein cœur d'une modernité en marche. Christine Chivallon poursuit : " C'est ici que les premiers paradoxes de la modernité se font entendre, quand la marche vers le progrès et la rationalité économique s'associent à l'impensable déshumanisation du projet de la traite " (Chivallon 2014, 84).

Dans les récits autobiographiques d'esclaves et dans les grandes sagas de romanciers relatant le quotidien de l'esclavage, les auteurs montrent bien la naturalisation du fonctionnement déshumanisant inscrit dans l'inconscient colonial, notamment dans les œuvres suivantes : *Cecilia Valdés o la Loma del Ángel* (Cecilia Valdés ou la colline de l'ange) du Cubain Cirilo Villaverde (1882), *Os Tambores da Noite* (Les Tambours noirs, la saga du nègre brésilien) du Brésilien Josué Montello (1975) et *Racines* (1976) de l'Américain Alex Haley. Au cœur du quotidien de l'esclave, l'élément et l'instrument qui symbolisent de manière quasiment obsessionnelle le fonctionnement de l'esclavage est le fouet.



### LE FOUET EST L'ÂME DU RÉGIME COLONIAL

Dans *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage (1842)*, l'abolitionniste français Victor Schoelcher écrit :

Le fouet est une partie intégrante du régime colonial, le fouet en est l'agent principal ; le fouet en est l'âme ; le fouet est la cloche des habitations, il annonce le moment du réveil et celui de la retraite, il marque l'heure de la tâche ; le fouet encore marque l'heure du repos ; et c'est au son du fouet, qui punit les coupables, qu'on rassemble soir et matin le peuple d'une habitation pour la prière ; le jour de la mort est le seul où le Nègre goûte l'oubli de la vie sans le réveil du fouet. Le fouet, en un mot, est l'expression du travail aux Antilles. Si l'on voulait symboliser les colonies telles qu'elles sont encore, il faudrait mettre en faisceau une canne à sucre avec un fouet de commandeur. (Schoelcher [1889] 1998, 84)

Harriet Jacobs (*Incidents dans la vie d'une jeune esclave*) montre que les femmes propriétaires d'esclaves peuvent faire preuve d'une frénésie du fouet semblable à celle des hommes propriétaires :

Une autre voisine était une Madame Wade. Chez elle le fouet ne trouvait de repos à aucune heure de la journée. Elle s'y attelait dès l'aube et cessait bien après la nuit. L'étable était son lieu de prédilection. Elle y fouettait les esclaves avec la puissance d'un homme. (Schoelcher [1889] 1998, 81)

Solomon Northup (*12 years a Slave*) détaille une sorte de codification du fouet :

Le nombre de coups de fouet est calculé selon la nature de l'offense. On considère vingt-cinq coups comme un simple effleurement, infligé par exemple quand on trouve une feuille morte ou une boule dans le coton, ou quand une branche est cassée au champ. Cinquante coups est la punition habituelle pour toute offense supérieure. Cent pour les cas sévères, comme être surpris à ne rien faire au champ. On donne de cent cinquante à deux cents coups de fouet à ceux qui se battent entre eux. Et cinq cents était le châtiment qui, ajouté au carnage fait par les chiens, condamnait à coup sûr celui qui avait tenté de s'enfuir à des semaines d'agonie et de douleur. (Schoelcher [1889] 1998, 154)



Parmi les très nombreuses scènes de flagellation des écrits sur la vie quotidienne de l'esclave, deux cas sont particulièrement impressionnants : celui de la jeune Patsey dans *12 years a Slave* et celui de Tom, dans *La Case de l'oncle Tom* (1852). Le supplice du fouet le plus redouté par les esclaves était celui qu'on appelait "les quatre piquets", "boca abajo" en espagnol. L'esclave était étendu sur le sol, sur le ventre, les bras et les pieds écartés, les mains et les pieds attachés à quatre piquets. A ce propos, le peintre Marcel Verdier a produit un tableau saisissant, intitulé *Le Châtiment des quatre piquets dans les colonies* (1843, 1849). S'il s'agissait d'une femme enceinte, on creusait un trou dans le sol pour contenir la rotondité du ventre. Quant à la confection du fouet, William Wells Brown (*Le Récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même*) y mentionne la présence du plomb pour alourdir les lanières de manière à déchiqueter la peau: "Le manche faisait environ trois pieds de long. L'extrémité en était remplie de plomb et un fil de métal était enroulé sur le bout de la lanière de cuir, qui faisait six ou sept pieds de long. " (Brown [1847] 2012, 60)

Ajoutons les différentes "techniques" de flagellation : "la brimballe" (l'esclave est suspendu par les poignets), "le hamac" (il est en suspension horizontale par les poignets et les pieds), "l'échelle" (il est attaché en position verticale à une échelle). Pour aviver la douleur des blessures, on avait coutume d'y mettre du sel, du poivre, du rhum, du vinaigre ou du jus de citron, ce qui était une manière de prolonger la souffrance, afin de mieux archiver dans la mémoire du corps de l'esclave la nécessité de se conduire de façon à ce qu'il n'y ait pas le moindre manquement dans les tâches de production. Il fallait aussi s'assurer du "dressage" de l'esclave par un éventail terrible de tortures ou d'exécutions provoquant des douleurs indicibles : enterrer jusqu'au cou, près d'un nid de fourmis, l'esclave, dont la tête est préalablement enduite de miel, le jeter vivant dans une chaudière brûlante, le faire broyer entre les roues dentées d'un moulin de canne à sucre. Harriet Jacobs mentionne dans son autobiographie deux exemples cruels. Le premier concerne l'usage du lard fondu :

Les supplices infligés étaient variés. Le plus populaire était de maintenir un homme attaché sur le sol. On installait un feu au-dessus de lui où l'on suspendait un bout de lard à cuire. Et comme il se mettait à grésiller, des gouttes bouillantes de graisse tombaient continuellement sur la peau nue. (Brown [1847] 2012, 78)



L'auteur mentionne plus loin le cas d'un esclave installé vivant dans une machine à égrener le coton, qui lui déchiquetait la chair. L'atrocité des supplices toujours appliqués en public est assortie d'une mise en scène bien réglée de manière à garantir l'objectif "pédagogique" visant à réduire l'esclave à l'état d'automate ou de zombie.

Nous avons vu comment le fouet "rythme" la vie quotidienne de l'esclave, transformant le corps en caisse de résonance de la souffrance ritualisée et fonctionnant comme un activateur de traumatisme, matérialisant l'objectif de "dressage". D'autres éléments viennent compléter le "formatage", notamment de nombreux objets de coercition entravant le déplacement de l'esclave dans l'espace plantationnaire.

#### LE COLLIER DE SERVITUDE

Dans *Le Collier de servitude* (Tardo-Dino, 1985), le docteur Frantz Tardo-Dino énumère d'autres instruments d'un usage courant aux Antilles Françaises. On retrouve cependant à quelques détails près les mêmes instruments et les mêmes pratiques dans les colonies où le poids de l'économie servile de plantation est prédominant : les Etats-Unis, Saint-Domingue, le Surinam, le Brésil et Cuba. Le recours au marquage au fer chaud, pratiqué parfois dès l'embarquement sur les côtes africaines, était généralisé à l'arrivée des esclaves aux Amériques. Cet usage connu sous le nom de branding aux Etats-Unis est semblable à la pratique du carimbo dans les colonies espagnoles et "d'étampage" (ou estampage) aux Antilles Françaises.

Le marquage de l'esclave constituait la preuve visible de l'appropriation, permettant l'identification de "la marchandise", en exhibant "la griffe" du propriétaire. Rappelons que le marquage corporel infamant, couramment utilisé dans le monde gréco-romain (les stigmates), était communément pratiqué dans l'Ancien Régime en France, en guise de "peine afflictive". Cette peine se situait à un degré intermédiaire, entre l'amende honorable, le fouet et, d'autre part, les mutilations, la condamnation aux galères ou la question. La flétrissure par usage d'un fer rouge était également appliquée aux prostituées et à de nombreux délinquants dans une société qui faisait de la perfection corporelle un idéal. Le marquage, qui sanctionnait certaines formes de délinquance dans l'Ancien Régime servit à légaliser et à banaliser le statut de l'esclave dans les Amériques.



Hormis le cas des punitions servant de châtement brutal immédiat, mortel ou pas, le système esclavagiste a recours à un certain nombre d'instruments destinés à entraver la mobilité de l'esclave pendant des nuits et des journées entières. Le Docteur Frantz Tardo-Dino nous donne une idée précise dans *Le Collier de servitude* (1985). Il cite :

Les ceps ou fers, la boise ou pièce de bois que les esclaves traînaient derrière eux, le masque de fer-blanc couvrant tout le visage, destiné aux mangeurs de canne, qui devaient travailler ainsi masqués. La barre était une poutre placée d'un lit de camp et percée d'ouvertures emprisonnant les chevilles du condamné. Le collier était considéré par les Noirs comme une véritable flétrissure. C'était un cercle de fer d'où sortaient trois ou quatre pointes de vingt à vingt-cinq centimètres et fixé au cou par un cadenas. Le port de ce collier interdisait le décubitus, les rapports sexuels et la danse. Le nabot par contre était réservé aux seuls hommes [...] était un anneau de fer de 6 à 10 livres rivé froid à un pied. (Tardo-Dino 1985, 152-153)

Le corps de l'esclave était donc l'objet d'un dispositif particulièrement dissuasif de répression et d'anéantissement de l'être. Cependant malgré l'omniprésence de ce dispositif terrifiant, la pulsion de liberté ne put être éradiquée chez l'esclave qui réagit dès les premières années du quinzième siècle par différentes stratégies d'évasion de l'enfer des plantations coloniales pour vivre en liberté dans des zones difficiles d'accès. Ce phénomène dénommé Marronnage donna lieu à l'organisation d'un appareil de répression spécifique, dont les deux éléments principaux furent les chiens dressés à la chasse aux esclaves et le chasseur d'esclaves appelé ranheador à Cuba, capitão do mato (littéralement : capitaine de brousse) au Brésil et slave hunter aux Etats-Unis. Aux Antilles et en Guyane Française C'était une milice de colons qui se chargeait de la répression du marronnage.

#### **LES CHIENS CHASSEURS D'ESCLAVES**

La meute de chiens féroces lancée aux trousses de l'esclave fugitif fait désormais partie de l'imagerie et de l'iconographie de l'esclavage. Utilisés dès le début des guerres de conquête contre les Amérindiens par les conquistadores Espagnols, les chiens dressés seront aussi employés par les forces de répression anglaises contre les Marrons de la Jamaïque dans les années 1730, ainsi qu'au Surinam et aux Etats-Unis pour la chasse aux esclaves. Ils se sont popularisés sous le nom



espagnol de buscadores. Harriet Jacobs (Incidents dans la vie d'une jeune esclave) rappelle que malgré la férocité des méthodes de dissuasion pratiquées sur les plantations, de nombreux maîtres vivaient néanmoins dans une hantise de l'assassinat, comme l'illustre le personnage de Mr. Litch : Ses limiers étaient bien entraînés, leur enclos était spacieux et ils terrifiaient les esclaves. Il les lâchait sur un fugitif et s'ils retrouvaient sa trace, ils lui arrachaient, littéralement, 'la chair de sur les os' (Tardo-Dino 1985, 79).

Ce sont les chiens dressés qui mettent fin à l'évasion de Kounta Kinté, dans Racines de l'Américain Alex Haley. Solomon Northup décrit dans son autobiographie, *12 Years a Slave*, l'intervention dévastatrice des chiens dressés, lancés à la poursuite du jeune Augustus :

Presque tous les chiens de Carey étaient à sa poursuite, jusqu' à quinze d'entre eux, et l'odeur de ses pas les conduisit vite jusqu'à sa cache. [...] Alertés par les cris des chiens, les poursuivants arrivèrent aussitôt. Le contremaître grimpa sur la meule et jeta Augustus au sol. Alors toute la meute se jeta sur lui, et, avant qu'on ne puisse les frapper pour qu'ils arrêtent, les chiens avaient mordu et mutilé son corps de façon effroyable, leurs crocs avaient pénétré jusqu'à l'os à cent endroits différents. (Tardo-Dino 1985, 122)

Du fait d'un dressage rigoureux, la plupart du temps, comme le montrent les récits autobiographiques et les œuvres de fiction historique, les chiens, une fois une fois lâchés deviennent incontrôlables, ainsi qu'on le voit dans *Pedro Blanco, el Negrero* :

El año anterior [...] habían huído a la manigua doce cimarrones, seis de los cuales habían vuelto a someterse, a razón de quinientos zurriagazos a cada uno, y seis habían muerto adentellados por los perros. Estos animales de raza muy parecida a la del mayoral infundían pánico a las negradas, solo con mirarlas, y todos los años al comenzar la zafra los hacían visibles una vez a la dotación. (Novás Calvo 1973, 102-103)

Les chiens du chasseur d'esclaves cubain ou rancheador manifestent un acharnement terriblement efficace, justifiant l'effroi qu'ils inspirent, comme le confirme le Journal d'un chasseur d'esclaves (1843) de Francisco Estévez. L'efficacité des molosses chasseurs d'esclaves provient du dressage particulier



dont ils font l'objet. Certains sont d'abord privés de nourriture pendant un temps très long avant d'être nourris avec de la chair d'esclaves vivant dans des conditions d'hygiène déplorable. Pour "améliorer" le dressage, on avait également recours à un esclave chargé de fouetter régulièrement le chien. L'un des exemples de l'utilisation "stratégique" du chien chasseur d'esclaves nous est donné par le général Donatien Rochambeau envoyé à Saint-Domingue pour remplacer le général Leclerc, beau-frère de Napoléon, et chargé de mettre fin à la guerre d'indépendance haïtienne. Dans sa biographie de Toussaint Louverture, Victor Schoelcher reproduit une lettre de Rochambeau au général Ramel qui, lui, désapprouvait la venue annoncée de six cents dogues de Cuba :

Je vous envoie, mon cher commandant, un détachement de cent cinquante hommes de la Garde Nationale du Cap, commandés par M. Bari. Il est suivi de vingt-huit chiens bouledogues. Ces renforts vous mettront à même de terminer entièrement vos opérations. Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il ne vous sera passé en compte aucune ration ni dépense pour la nourriture de ces chiens. Vous devez leur donner des nègres à manger.

Je vous salue affectueusement.

Rochambeau. (Schoelcher [1889] 1982, 373)

La seule œuvre de fiction où l'on atténue l'image horrifiante du chien chasseur d'esclaves est *L'Esclave vieil homme et le molosse* (1997) du romancier martiniquais Patrick Chamoiseau. Le molosse poursuit "l'esclave vieil homme" dans la forêt qui acquiert brusquement une dimension mystérieuse, propice à des métamorphoses. Le vieil homme n'est plus esclave, il est auprès d'une pierre magique, la "pierre-Monde" chargée de forces mythiques venues des esprits caraïbes. Le molosse perd sa férocité, comme dompté par cette énergie mythique. Les deux êtres incarnent une sorte de déminage de symboles horrifiants de l'enfer esclavagiste.

Le traitement infligé au corps de l'esclave par les sociétés esclavagistes des Amériques témoigne d'un acharnement, dont la cruauté est souvent sous-estimée, dans les études universitaires, quand elle n'est pas neutralisée sous une avalanche de chiffres et de documents d'archives, notamment en ce qui concerne les cas des Etats-Unis et de Saint-Domingue. Ce sont surtout les témoignages autobiographiques d'esclaves (inexistants en France et au Brésil) qui permettent de



mieux apprécier l'ampleur des dégâts humains. Malgré différentes législations destinées à encadrer le fonctionnement de l'esclavage, il n'y avait pas de limite à la toute-puissance des propriétaires, dont les pulsions sadiques pouvaient s'exercer de manière effrénée en toute impunité, puisque l'esclave était situé dans un vide ontologique : ni pleinement humain, ni animal, ni objet.

La soi-disant "condamnation" biblique dont on l'accablait constituait l'étage religieux de toute une architecture idéologique de déni d'humanité, s'accommodant de toutes les contradictions juridiques. On connaît le rôle funeste que joua l'accusation de déicide dans les massacres de Juifs, jusqu'à l'abolition de l'Inquisition. Rappelons que l'article 1 du *Code Noir* impose l'expulsion des Juifs "hors des îles" et que l'article 2 préconise le baptême des esclaves dans "la religion catholique". La destruction de l'humanité de l'esclave se déploya et se déchaîna sur son corps, par l'application normalisée de supplices terriblement sophistiqués, infligés sans aucune limitation. L'absence de limitation s'explique aussi par le fait que les colonies sont situées à des milliers de kilomètres des métropoles européennes qui en général ne tolèrent plus, légalement, la pratique de l'esclavage sur leur sol. En France par exemple, l'esclavage était interdit depuis 1315.

Ce sadisme institutionnalisé, dans le cas de l'esclavage colonial atlantique, s'explique en partie par le statut paradoxal d'être non-humain réservé aux esclaves qui sont à la fois un moyen de production, un "outil animé" et une marchandise, dans un contexte social où ils sont plus nombreux que leurs maîtres. Le besoin forcené de rentabilité dans une économie de plantation nécessitant une main d'œuvre importante explique aussi ce que Louis Sala-Molins appelle, dans l'avant-propos de son édition du *Code Noir* un "génocide utilitariste". L'historien haïtien Franklin Midy met en évidence ce qu'il appelle "la production de l'esclave colonial" (Franklin 2006). Il retient trois étapes : la transformation du captif en marchandise, la légalisation de la déshumanisation légitimée par le *Code Noir* et toutes les dispositions prises pour "tuer l'humain" chez l'esclave. Une "marchandise" animée ne peut ni souffrir, ni croire, ni aimer, ni réfléchir, selon le point de vue esclavagiste. Cette marchandisation, fonctionnant dans un univers totalitaire a perduré durant trois siècles environ.



---

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anzieu, Didier. 1985. *Le Moi-peau*. Paris : Ed. Dunod.
- Chivallon, Christine. 2014. *L'Esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*. Paris/Karthala : CIRESC.
- Franklin Midy. 2006. *Mémoire de révolution d'esclaves à Saint-Domingue*. Montréal : Editions du CIDIHCA.
- Harriet Jakobs, Harriet. [1861] 2008. *Incidents dans la vie d'une jeune esclave* (Titre original : *Incidents in the live of a slave girl 1861*). Paris : Editions Viviane Hamy.
- Northup, Solomon [1853] 2013. *12 Years a Slave*, traduit par Anna Souillac. Paris : Ed. Michel Lafon.
- Novás Calvo, Lino. 1973. *Pedro Blanco, el Negrero*. Madrid: Editorial Espasa Calpe.
- Sala-Molins, Louis. 1987. *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*. Paris : P.U.F.
- Schoelcher, Victor [1842] 1998. *Des Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*. Paris : Ed. CHTS.
- Schoelcher, Victor. [1889] 1982. *Vie de Toussaint Louverture*. Paris : Karthala.
- Tardo-Dino, Frantz. 1985. *Le Collier de servitude*. Paris : Editions Caribéennes.
- Villaverde, Cirilo. [1882] 1984. *La Colline de l'Ange* (Titre original : *Cecilia Valdés o la loma del Ángel*), traduit par Jean Lamore. Paris : Ed. La Découverte.
- Villaverde, Cirilo. [1882] 1981. *Cecilia Valdés o la Loma del Ángel*, Caracas : Ed. Biblioteca Ayacucho.
- Wells Brown, William. [1847] 2012. *Le Récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même* (Titre original : *The Narrative of William W. Brown, a Fugitive Slave, Written by Himself*), traduit par Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol. Paris : Editions PURH.